Envoyé en préfecture le 07/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 022-212203681-20260305-20260703_3-DE

Commune de Trémére
Département des Côtes d'Ar

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 5 Mars à vingt heures,
Sur convocation en date du 21 Février 2026, le Conseil Municipal s'est réuni en la Salle du Conseil de la commune, sous la Présidence de Monsieur Bruno Fontaine, Maire de Trémére.
Membres en exercice : 14
Etaient présents : Monsieur Bruno Fontaine ; Monsieur Rémi Lemeur, Monsieur Stéphane Maisonneuve, Monsieur Serge Briard ; Madame Nelly Troadec ; Madame Dominique Demezet ; Monsieur Denis Boisivon ; Monsieur Brivaël Perrinel ; Madame Laëtitia Briard ; Madame Ciara Martin
Procurations : Madame Elodie Pelletant (pouvoir Monsieur Rémi Lemeur) ; Monsieur Pascal Le Gaillard (pouvoir Monsieur Bruno FONTAINE)
Était absent : Monsieur Jacques LELANDAIS
Secrétaire de séance : Madame Dominique DEMEZET

2026-13 Finances Attribution des subventions aux associations

Monsieur Le Maire, expose aux membres du Conseil Municipal les différents dossiers de demande de subvention pour l'année 2026, envoyés par les associations et examinés par le bureau.
Il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer et de verser une subvention aux associations suivantes ;

Associations	Montant
Diabétiques des Côtes d'Armor	50,00€
AFM Téléthon	50,00€
Alcool Assistance « La croix d'or »	50,00€
Centre National d'Information sur les droits des Femmes et des Familles	50,00€
Croix-Rouge Française antenne de Dinan	300,00€
Eau et rivières de Bretagne	50,00€
Beaussais Solidarité- Epicerie Solidaire	300,00€
Fédération Nationale des Anciens combattants en Algérie	50,00€
Leucémie Espoir 22	100,00€
Ligue contre le cancer des Côtes d'Armor	100,00€
France ADOT 22	50,00€
Mucoviscidose La Pierre Le Bigaut	50,00€
Pompiers International des Côtes d'Armor	50,00€
Protection civile des Côtes d'Armor	80.00€
Rêves de Clown	100,00€
Restaurants du Cœur des Côtes d'Armor	300,00€
Secours Catholique des Côtes d'Armor	50,00€
Secours Populaire Français antenne des Côtes-d'Armor	150,00€
Sémaphore de la Côte d'Emeraude	50,00€
S.P.A. Refuge du pays de Saint Malo	100,00€
Union Nationale de Familles et Amis de personnes malades et/ou handicapées	50,00€
Société Nationale de Sauvetage en Mer	50,00€
Total	**2 180,00 €**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE l'attribution des subventions pour un montant de 2180,00 €**
- **Dis que cette dépense sera inscrite au budget**

MAIRIE DE TREMEREUC 22 CÔTES D'ARMOR